



POUR UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE L'ALIMENTATION À GENÈVE

Les Genevois·es voteront le 18 juin sur l'introduction du droit à l'alimentation dans la Constitution cantonale. Les résultats du sondage lancé par l'association FIAN Suisse indiquent qu'une large majorité des candidat·es aux élections cantonales sondé·es approuvent la création d'un organe participatif chargé d'élaborer une véritable politique publique de l'alimentation à Genève.

L'association FIAN Suisse a pour but de promouvoir le droit à l'alimentation. Créée en 1995 à Genève, notre organisation réalise bénévolement un travail d'information et de plaidoyer sur les droits économiques, sociaux et culturels. En 2020, la crise covid a exposé au grand jour les nombreuses personnes qui, privées subitement de leurs revenus, ont dû demander une aide alimentaire. Près de 3 ans plus tard, le nombre de ces personnes a presque doublé, notamment en raison de la hausse du coût de la vie.

FIAN Suisse travaille avec un approche fondée sur les droits humains. Le droit à l'alimentation est un droit fondamental qui doit être respecté, protégé et mis en oeuvre par les Etats. Il garantit à chaque personne d'être à l'abri de la faim et d'avoir accès physiquement et économiquement à tout moment à une alimentation adéquate ou aux moyens de se la procurer.

La population genevoise votera le 18 juin prochain pour introduire le droit à l'alimentation dans la Constitution genevoise. FIAN espère un plébiscite et souhaite être associé au processus d'élaboration de la loi d'application qui en découlera. Notre souhait est que les autorités cantonales créent un organe participatif chargé d'élaborer une véritable politique publique de l'alimentation pour Genève. Cette politique devrait viser à redonner de l'autonomie aux personnes dépendantes de l'aide alimentaire. Elle devrait également permettre de renforcer nos filières alimentaires, avec la participation des producteurs et productrices locales.

Le 27 février dernier, FIAN Suisse a envoyé un sondage aux secrétariats des 12 listes participant aux élections cantonales genevoises du 2 avril prochain ainsi qu'aux candidats. 194 réponses ont été reçues sur les 694 candidat·es, soit un taux de réponse de 28%.

Parmi ces 190 candidat·es, 95% soutiennent la création d'un organe participatif chargé d'élaborer une véritable politique publique de l'alimentation à Genève. Par ailleurs, 99% des répondant·es se montrent favorables à l'adoption d'une loi d'application visant à redonner de l'autonomie aux personnes dépendantes de l'aide alimentaire et à renforcer nos filières alimentaires locales.

FIAN note avec satisfaction la réponse du Conseiller d'Etat socialiste Thierry Apothéloz, candidat à sa réélection: "Je compte amener le Conseil d'Etat à soutenir la loi constitutionnelle soumise à votation populaire le 18 juin prochain. En cas d'acceptation par le peuple, je créerai une commission extraparlamentaire réunissant tous les acteurs concernés par le droit à l'alimentation, de la production à la distribution, pour élaborer un projet de loi d'application pour garantir à toute personne une alimentation en quantité suffisante, saine, et nutritionnellement satisfaisante."

FIAN Suisse considère que cette politique de l'alimentation devra être transversale et comprendre les domaines de la santé, de la production agricole et de l'éducation. Pour cela, une collaboration accrue entre les départements concernés devra être établie. Il est également essentiel que toutes les personnes concernées participent à l'élaboration de cette politique, y compris les personnes affectées par la précarité alimentaire, les paysan·nes du Canton et les associations spécialisées.

Contact

Léa Winter, co-présidente
lea.winter@fian-ch.org
+41 (0)77 429 26 30